

Voie verte

La Voie Verte du Grand Périgueux longe la rivière Isle et traverse l'agglomération d'Est en Ouest. Elle permet de découvrir une partie de la Dordogne et de rouler jusqu'à la Gironde à vélo, via la piste cyclable et la Véloroute.

Un autre moyen pour se déplacer



De Marsac sur l'Isle à Trélissac, la voie verte des berges de l'Isle du Grand Périgueux traverse l'agglomération sur une trentaine de kilomètres. Elle séduit les piétons, cyclistes, familles avec poussette, enfants, personnes à mobilité réduite, jeunes en skate... Entre janvier et juillet 2024, un compteur situé à Trélissac recense en moyenne 4600 passages par jour.

En faveur des déplacements en mode doux

La Voie Verte du Grand Périgueux témoigne d'un vrai engagement en faveur des déplacements en mode doux.

Elle offre une alternative aux transports en voiture et permet de se déplacer pour les trajets domicile-travail tout en agissant en faveur du développement durable.

Offre ferroviaire, PEM...

Grâce à l'offre ferroviaire, les Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM), la voie verte du Grand Périgueux propose une autre façon de se déplacer, plus douce et décarbonée. Cette solution présente d'autres avantages puisqu'elle contribue aussi à réduire la pollution liée aux transports.

› [Alternative aux transports](#)

› [Plan Climat Air Energie](#)

Une piste cyclable entre la Dordogne et la Gironde

La Voie Verte permet, au pont de Gravelle, à Annesse-et-Beaulieu, de rejoindre la Véloroute, itinéraire de 86km permettant de faire le lien entre le Périgord et la Gironde.



La voie verte fait partie intégrante du schéma cyclable du Grand Périgueux. Ce programme concerne les 43 communes de l'agglomération et vise à atteindre les 160 km de voies cyclables d'ici 2040. Des travaux doivent débuter fin 2024 pour allonger le tronçon à l'Est entre Charriéras et Escoire.

Dépliant de la Véloroute Voie Verte de la Vallée de l'Isle 2024(<https://www.calameo.com/books/00636274026780f8020f5>)

Lire plus de publications sur Calaméo(<http://www.calameo.com/>)

Les consignes à suivre

- › La Voie Verte du Grand Périgueux appartient à tous. Il est indispensable pour la sécurité, le confort et le plaisir de chacun, que les bases du civisme soient respectées.
- › Il faut par exemple que les cyclistes se manifestent quand ils s'approchent des piétons. La Voie Verte du Grand Périgueux n'est pas une piste d'entraînement.
- › Les enfants doivent être surveillés aux abords de la rivière et les chiens attachés



Chacun est amené à faire un petit effort pour que ce site partagé offre le calme et la quiétude recherchés.

Contact



ADMINISTRATION
Communauté D'agglomération Le Grand Périgueux

✉ Courriel
☎ 05 53 35 86 0
0



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT